

Quantum Genomics publie ses comptes annuels 2024 et annonce un changement de listing sponsor

- **Mise à disposition du rapport financier annuel 2024**
- **Nouveau contrat de listing sponsor avec la société EuroLand Corporate**
- **Point sur la suspension de la cotation des actions de la Société**

Quantum Genomics (Euronext Growth - FR0011648971 - ALQGC) (la "Société") annonce aujourd'hui ses résultats financiers 2024, arrêtés par le Conseil d'administration du 29 avril 2025 et fait le point sur sa situation opérationnelle suite à la suspension de la cotation de ses actions le 25 octobre 2024.

Résultats annuels 2024

<i>En euros</i>	2024*	2023
Chiffre d'affaires	0	10 060
Produits d'exploitation	10	35 701
EBITDA**	(1 470 238)	(3 128 933)
Charges de personnel	(322 303)	(1 578 615)
Autres charges d'exploitation	(1 145 348)	(1 568 329)
Amortissements et provisions	(2 597)	(8 321)
Impôts et taxes	(2 596)	(17 689)
Résultat d'exploitation	(1 472 835)	(3 137 254)
Résultat financier (Provision financière)	(7 393 159)	(27 036)
Résultat net	(8 892 603)	(3 170 947)

*Comptes audités et certifiés avec une observation relative à l'incertitude significative sur la continuité d'exploitation

**EBITDA = Résultat d'exploitation + Dotations aux amortissements et provisions + Impôts et taxe

La Société rappelle qu'elle n'a pas eu d'activité commerciale en 2024 et qu'en conséquence, au titre de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires était nul contre 10 060 € en 2023.

La variation du résultat net s'explique principalement par le montant des dotations financières aux amortissements et provisions, les titres de la société ExactCure et le compte courant dans celle-ci ayant été totalement dépréciés à raison de l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire d'ExactCure.

Les capitaux propres de la Société s'élevaient à (2 455 941) € au cours de l'exercice écoulé contre 436 664 €

en 2023.

Le montant de l'endettement de la Société s'élevait au 31 décembre 2024 à 2 131 083 € décomposé de 779 605 € pour les dettes bancaires à moins d'un an et 1 351 478 € pour les dettes bancaires à plus d'un an.

La trésorerie de la Société s'élevait à 301 018 € au 31 décembre 2024. Le montant de cette trésorerie s'élevait au 4 avril 2025 à 150 000 € qui permet à la Société de couvrir son besoin en fonds de roulement pour les 4 prochains mois. Au-delà de cette période, Quantum Genomics n'a aucune garantie de pouvoir poursuivre ses activités sans une nouvelle levée de fonds, en capital ou en dette, ce qui pourrait conduire à la liquidation de la Société.

Les résultats financiers, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont plus précisément décrits dans le rapport de gestion intégré dans son rapport financier annuel.

Mise à disposition du rapport financier annuel

Conformément à la réglementation d'Euronext Growth Paris, Quantum Genomics annonce aujourd'hui la mise à disposition auprès du public et le dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers de son rapport financier annuel au 31 décembre 2024.

Le rapport financier annuel 2024 de la Société comprend, notamment :

- Le rapport de gestion ;
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les comptes annuels de la Société ;
- Les rapports des commissaires aux comptes.

Le rapport financier annuel peut être consulté sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante :
<https://quantum-genomics.com/investisseurs/informations-annuelles/>

Suspension de la cotation des actions de la Société

La Société rappelle qu'Akkadian Partners a consenti un financement de 500 000 euros à Quantum Genomics le 26 septembre 2024 afin (i) de permettre à la Société de sortir d'un processus de liquidation judiciaire initié par son ancienne direction générale et (ii) d'apporter à Quantum Genomics un portefeuille de produits biotechnologiques. Un premier projet, soumis aux différentes autorités de régulation, a été qualifié d'opération d'acquisition inversée par Euronext, considérant qu'il relevait des dispositions de l'Instruction relative aux acquisitions inversées d'Euronext en date du 2 mai 2024. Le 25 octobre 2024, Euronext a décidé de suspendre la cotation des actions de Quantum Genomics conformément à l'article 4403/2 du Livre I des Règles de Marché d'Euronext et l'article 7.3.1 du Livre I des Règles des Marchés Euronext Growth. A ce jour, la cotation des actions de la Société est toujours suspendue.

La Société a bon espoir de concrétiser un projet de rapprochement commercial et/ou capitalistique avec une société qui permettrait d'envisager la reprise de la cotation de ses actions mais n'a pas de visibilité précise sur la faisabilité et le calendrier d'un tel projet.

Ce projet devra répondre aux exigences de réadmission des actions de la Société à la cotation, avec les critères suivants :

- Une entreprise rentable, capable d'assumer la dette financière de 2 130 000 euros de Quantum Genomics au 31 décembre 2024 ;
- Idéalement dans le secteur de la santé mais la Société se réserve la possibilité d'examiner toute opportunité pertinente de partenariat avec une entreprise d'un autre secteur, ce qui pourrait impliquer une réorientation de l'activité, étant rappelé qu'à ce jour, la Société n'exerce plus aucune activité opérationnelle.

La suspension de la cotation des actions de la Société se poursuivra tant que celle-ci ne pourra pas répondre aux exigences de réadmission à la cotation de ses actions mentionnées ci-dessus et obtenir l'approbation d'Euronext pour une reprise de cotation.

Changement de listing sponsor

Quantum Genomics annonce avoir confié, à compter du 30 avril 2025, la mission de listing sponsor à la société EuroLand Corporate qui succède à la société Allegra Finance.

Contacts



Quantum Genomics est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0011648971 - ALQGC) et inscrite sur le marché américain OTCQX (symbole : QNNTF).
Plus d'informations sur www.quantum-genomics.com

Quantum Genomics

contact@quantum-genomics.com
